

Branche professionnelle
de l'hospitalisation privée
sanitaire et médico-sociale
à statut commercial



Formation initiale

Expériences professionnelles

Formation professionnelle

Activité tutorale

Maître d'apprentissage

Emplois

Connaissances

Compétences

Aptitudes professionnelles

Décisions

PASSEPORT FORMATION

O r i e n t a t i o n

Ce document est personnel.

Seule la personne concernée est habilitée à le remplir sans obligation de transmission de ce document auprès d'un employeur.

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Lieu :

Adresse :

Téléphone :

Email :

ASTUCE : reportez-vous aux fiches métiers disponibles sur notre site Internet [htt://www.cpne-fp.com](http://www.cpne-fp.com)



Commission Paritaire Nationale de l'Emploi

Branche professionnelle
de l'hospitalisation privée
sanitaire et médico-sociale
à statut commercial

PASSEPORT FORMATION

Les activités tutorales (tuteur, équipe tutorale,) et/ou de maître d'apprentissage, effectivement exercées

Certifications ⁽¹⁾ à finalité professionnelle délivrées sous forme de diplôme, titre ou de certification de qualification obtenus ; nature et durée des actions de formation suivies, y compris durant les périodes d'inactivité professionnelle.

Avez-vous effectivement exercé des activités tutorales?	Avez-vous effectivement exercé des activités de maître d'apprentissage
<p>Condition du tutorat : tuteur unique, équipe tutorale, maître d'apprentissage...</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>	<p>Condition de maître d'apprentissage : maître d'apprentissage...</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>
<p>Formation suivie de tuteur et attestation obtenue :</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>	<p>Formation suivie de maître d'apprentissage et attestation obtenue :</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>
<p>Nombre de stagiaires suivis :</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>	<p>Nombre de stagiaires suivis :</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>
<p>Durée du tutorat, en heures :</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>	<p>Date de la formation de maître d'apprentissage, en heures :</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>
<p>Date de la formation :</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>	<p>Date de la formation :</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>

⁽¹⁾ Appellation générique des diplômes, titres ou CQP.

Notes personnelles



A large white area containing two columns of horizontal dotted lines, intended for handwritten notes.

Le Passeport orientation Formation, un outil pour votre évolution tout au long de votre vie professionnelle.

Instauré par l'accord de branche du 23 décembre 2004 conclu entre les organisations syndicales de salariés et d'employeurs, la Commission Paritaire Nationale pour l'Emploi et la formation professionnelle (CPNE-FP) a élaboré ce **Passeport orientation Formation**.

Il est votre propriété. Vous en avez l'initiative. Vous êtes seul responsable de son utilisation.

A quoi sert-il ?

Le "Passeport orientation Formation" vous aide à récapituler votre parcours scolaire, supérieur, les formations et autres expériences professionnelles ou activités bénévoles.

Informations à faire figurer dans le Passeport orientation Formation ?

Toutes les informations qui structurent la vie professionnelle sont susceptibles d'y figurer.

- Des titres, diplômes : ceux obtenus au cours de votre formation scolaire ou supérieure, les certifications à finalité professionnelle ou les certificats obtenus dans le cadre de la formation continue ou de la VAE, les habilitations.
- Les emplois occupés, les activités bénévoles tenues et les expériences professionnelles acquises lors de stage ou de périodes de formation en entreprise.
- Les compétences et aptitudes professionnelles mises en œuvre dans le cadre de ces emplois, d'une activité associative ou à titre personnel.
- La nature et la durée des actions de formation suivies dans le cadre de la formation continue.
- Eventuellement, les décisions en matière de formation qui seraient prises lors d'entretiens professionnels dont vous auriez bénéficiés.

Information sur notre site : www.cpne-fp.com



4, rue du colonel Driant 75001 PARIS

T : +33 (0)1 53 00 86 00 • F : +33 (0)1 53 00 78 00

contact@cpne-fp.com